



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Bas-Rhin

Question écrite n° 29562

## Texte de la question

M François Grussenmeyer rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, que les chefs d'entreprise formulent fréquemment des critiques sur l'inadéquation de la première formation délivrée aux Français par rapport aux emplois que les entreprises de notre pays sont susceptibles d'offrir. Les industriels de la partie nord du Bas-Rhin ont accueilli avec une grande satisfaction la création du lycée polyvalent de Wissembourg et ont montré beaucoup d'intérêt à la création d'un BTS électronique et d'un BTS construction métallique. En effet, le tissu industriel du nord de l'Alsace est constitué principalement d'industries de transformation des métaux qui utilisent l'électronique comme outil. Or il semble que l'éducation nationale envisage de supprimer le BTS construction métallique alors qu'elle maintiendrait les BTS comptabilité-gestion et BTS commerce international. Les entreprises susceptibles de recruter les jeunes gens sortant du LEP de Wissembourg considèrent à juste titre qu'il s'agit là d'une erreur particulièrement regrettable. Il lui demande en conséquence d'intervenir pour que ne soit pas supprimée la formation en cause.

## Texte de la réponse

Reponse. - Feuillet En matière de formation postbaccalauréat, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports s'est fixé comme objectif de permettre à un nombre croissant de bacheliers de poursuivre leurs études en les accueillant dans les structures de formation et d'enseignement qui leur donnent les meilleures chances de réussite scolaire et d'insertion professionnelle. À cet effet, un schéma concerté de développement des formations postbaccalauréat a été élaboré au sein de chaque académie. Dans ce cadre, le développement du dispositif des sections de techniciens supérieurs sera poursuivi au bénéfice des bacheliers technologiques qui sont accueillis en priorité dans ces préparations. Parallèlement, il est procédé à la rénovation des programmes des BTS rendue nécessaire par l'évolution des techniques, mais également à la création de nouvelles filières. Sur ces bases, il appartient aux recteurs d'académie de définir, après concertation avec les conseils régionaux et les milieux socio-économiques, les spécialités les mieux adaptées aux besoins économiques de leur région et de prendre les décisions d'ouverture qu'ils jugent opportunes. Ainsi, en ce qui concerne la région Alsace, le recteur de l'académie de Strasbourg envisage la création au lycée de Wissembourg de deux sections de techniciens supérieurs, l'une en construction métallique, l'autre en électronique. La réalisation de ces deux projets étant toutefois subordonnée à la reconstruction du lycée, la mise en place de la section Construction métallique est susceptible d'intervenir à la rentrée de 1993. Quant à celle de la section Electronique, il conviendra d'attendre qu'une filière conduisant au baccalauréat technologique F 2 - support indispensable à la section considérée - soit organisée au lycée de Wissembourg.

## Données clés

**Auteur :** [M. Grussenmeyer François](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29562

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 4 juin 1990, page 2599